

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 21 janvier 2021

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 21 janvier 2021, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Étaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Christine COMMERE, M. Pascal POIRIER, Mme Pascale MARAQUIN, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, M. Jonathan LEBOURDAIS, M. Benjamin GAUTIER et M. Joël PLANCHENAU.

Secrétaire de séance : M Benjamin GAUTIER

Nbre de membres : 13
Présents : 13
Absent(es) excusé(es) : 0
Pouvoir : 0
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Feuille de route 2021 - Voeux
- Divagation des bovins
- Renfort de secrétariat
- Matinée citoyenne de printemps
- Formation des agents aux geste de 1ers secours
- Décisions modificatives du budget

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Compte-rendu de la commission CCAS du 11/01/21
- Compte-rendu de la commission Argent de poche du 08/01/21
- Compte-rendu de la commission Enfance jeunesse du 15/01/21
- RAM
- Subvention sorties scolaires

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Point sur le nombre de parcelles restantes et adressage du nouveau lotissement
- Adressage cadastral (Acropole)
- Aménagement Mairie (devis placard et panneaux d'affichage Mairie)

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Compte-rendu de la commission communication des 21/12/20 et 12/01/21
- Distribution du journal communal, du calendrier des manifestations et du guide pratique

☞ LAVAL AGGLO :

- Réunions
- Questions diverses

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2020

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire présente ses vœux à la municipalité et donne ses remerciements pour les nombreux vœux reçus.

Il souhaite également la bienvenue à M. Lionel BEAUFORT, Conseiller Municipal, ainsi qu'à Mme Denise CHAUDET, secrétaire de mairie en renfort par le CDG53.

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Rattachement de DCM au PV du CM de décembre (DCM 090/DEC/2020)

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que les fonds de l'emprunt de 225 000.00 € réalisé auprès du Crédit Agricole, sont arrivés le 31 décembre. La durée du prêt est de 2 ans, au taux variable de 0.8 %. Les frais de dossiers s'élèvent à 337.00 €. L'emprunt peut faire l'objet d'un remboursement anticipé à tout moment, sans pénalité.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
19/12/2020	Habitation	11 rue des Primevères	AK 351	554 M ²	Renonciation

Devis acceptés :

Etat néant

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Feuille de route 2021 - Voeux

En raison de la pandémie liée à la COVID 19, les vœux de la municipalité ne pourront pas avoir lieu. M. Le Maire informe que l'équipe municipale a mis en place « une feuille de route » qui présente les projets pour 2021.

Cette feuille de route (pièce annexe) est présentée aux Montignéens sur le site internet de la Commune et sur le panneau d'affichage de la Mairie. Elle sera publiée dans le « Petit Montignéen » de cet été.

Divagation des bovins et des chevaux

A plusieurs reprises, les bovins et les chevaux de la ferme du lieudit « La Villatte » se sont échappés de leur enclos pour divaguer dans les propriétés voisines et sur la route au risque de provoquer des accidents.

M. Le Maire donne lecture de la pétition du 5 janvier 2021 signée par les riverains excédés par la divagation des animaux.

Le 31 décembre, après une nouvelle divagation, 24 bovins ont été récupérés, par les habitants, la municipalité et la gendarmerie, pour être placés dans un enclos prévu à cet effet et nourris.

Suite à une divagation de chevaux le 16 janvier, M. Le Maire donne lecture du dépôt de plainte effectué le 18 janvier. Il s'agit d'une action menée pour la sécurité des lieux, des habitants et des animaux.

Le 21 janvier, après information aux administrations compétentes, les 24 bovins ont été placés, hors du Département, et confiés une société de protection des animaux.

Le Conseil Municipal remercie tous les élus et les citoyens qui ont aidé à sécuriser la route lors des divagations et à rentrer les animaux ainsi que les services de la Préfecture, de Police (Officier Ministère Public), de la Gendarmerie et de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Remboursement au gérant du lieu de dépôt

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des facturations faites à Mme VACCAREZZA suite aux divagations de ses animaux :

- facture du 07 janvier de 312,00 € (52,00 € x 6 jours, correspondant à 6 divagations de décembre 2020, conformément à la DCM 073/OCT/2020) ;
- facture du 21 janvier 2021 de 966,00 € (23 bovins adultes à 2 € pour 21 jours pour les frais de garde et d'alimentation).

M. Le Maire propose un remboursement des frais engagés par le gérant du lieu de dépôt des animaux depuis le 31 décembre jusqu'à leur départ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **VALIDE :**

- ces 2 facturations à Mme VACCAREZZA pour un montant total de 1 278,00 € ;
- le remboursement des frais engagés par le gérant du lieu de dépôt pour un montant de 966,00 €.

Les chevaux, les chiens et autres animaux sont, à ce jour, toujours présents à la ferme de la Villatte.

Renfort secrétariat

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique a mis à disposition du secrétariat de la Mairie Mme Denise CHAUDET, en renfort pour la comptabilité. Un contrat de 3 mois lui sera proposé à l'issu de son renfort pour remplacer Mme Virginie POURIEL dont le contrat se termine le 31 janvier 2021.

Mme Sandrine GOUIN souhaite effectuer quelques heures supplémentaires.

Ouverture du secrétariat de la Mairie

Afin de libérer du temps de travail pour les secrétaires, des propositions sont évoquées :

- ☞ Réduction des horaires d'accueil du public pour libérer du temps sur dossiers ;
- ☞ Maintien d'un accueil du public chaque jour, en privilégiant l'agent d'accueil pour cette tâche ;
- ☞ Ouverture le samedi à répartir entre les 2 secrétaires (augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil)

Le Conseil Municipal charge le Maire de faire une proposition d'évolution à présenter aux agents en secrétariat, puis au prochain conseil municipal.

Matinée citoyenne du printemps

M. DAVIERE est venu proposer une ½ journée « nettoyage des déchets sur les espaces communaux extérieurs (chemins, voie verte...), un samedi matin en mars, idée déjà évoquée au sein du Conseil Municipal. Le projet est validé.

La Municipalité recherchera des sponsors pour la fourniture des gants et des sacs poubelle. Elle demandera également la possibilité d'obtenir une benne par l'entreprise SÉCHÉ.

La collecte sera répartie en 3 secteurs (chemin du Coudray, voie verte vers Saint Berthevin et vers Cossé-le-Vivien) avec l'aide des agents techniques pour sécuriser les lieux.

Cacilia JOLLIVET du service civique aidera à la rédaction des flyers et à la préparation d'un projet pour le prochain Conseil Municipal.

Cette action est une manière d'engager une participation des citoyens à l'entretien de la commune.

Formation des agents gestes 1ers secours

Une formation aux gestes des premiers secours aura lieu le lundi 1^{er} mars 2021 pour tout le personnel en contact avec les enfants. Cette formation est obligatoire.

Questions diverses

Local de restauration personnel communal :

M. Le Maire informe que le personnel communal ainsi que la factrice déjeunent actuellement dans la salle du Verger sans chauffage.

Il propose que les agents installent un local restauration dans le bureau situé au-dessus de la ludothèque. Il s'agit de l'ancien bureau de la directrice d'école d'une superficie de 14 m² chauffé, inoccupé jusqu'à présent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **VALIDE** l'installation d'un local restaurant pour le personnel communal dans le bureau au-dessus de la ludothèque.

Dépôts sauvages :

Des dépôts sauvages de pneumatiques sont régulièrement constatés sur la parcelle n°36 aux abords du Vicoin.

Animation jeunesse :

Une animation sur le temps libre (mercredi et samedi après-midi) pour les jeunes de 10 à 15 ans (25 participants) est en cours de réflexion. La grande salle à l'étage au-dessus de la ludothèque pourrait être mise à disposition Il ne s'agirait pas d'un foyer des jeunes mais d'un espace pour se retrouver et travailler, encadrés par un professionnel, au sein d'un « service jeunesse ».

3- ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS
--

Compte-rendu de la commission CCAS du 11 janvier 2021
--

- Le repas du CCAS n'a pu avoir lieu en 2020. Environ 50 personnes y participaient.
- Pour remplacer le repas, 133 bons d'achat SENIORS d'une valeur de 10 € ont été distribués par foyer de personnes de plus de 65 ans en même temps que de la distribution du journal communal. Ces bons sont à présenter chez les commerçants de la commune. Les commerçants ont jusqu'au 15 mai 2021 pour se faire rembourser, en présentant les bons reçus au secrétariat de la Mairie.
- Une réunion pour l'organisation des portages des repas est prévue le lundi 15 février 2021 à 18h15 ou sera avancée au samedi 13 février 2021 si couvre-feu.

Compte-rendu de la commission Argent de poche du 08 janvier 2021

- Mme GUÉNÉ (Laval Agglo) souhaite recenser l'ensemble des communes afin de prévoir les budgets pour l'argent de poche.
- Un planning annuel des chantiers Élus/Animation jeunesse/Agents techniques a été élaboré :

- février :

- installation des tables de pique-nique,
- proposition d'un panneau d'affichage

- avril :

- fleurissement – peinture,

- juillet :

- fresque participative « mur de Berlin »,

- août :

- aménagement de l'école publique,
- créer des décors de Noël,
- fresque sur le transformateur ENEDIS, Place Jean Bézier

Compte-rendu de la commission Enfance jeunesse du 15 janvier 2021
--

- Le carnaval est annulé et ne sera pas reporté.
- La reprise du Conseil Municipal des enfants se fera en septembre 2021. Une mobilisation de l'actuel Conseil Municipal des enfants sur des projets collectifs (journée citoyenne, chocolat chaud...) va être demandée.
- La mise en place de l'animation jeunesse se fera début avril ; Elle aura lieu les semaines scolaires à Montigné et les semaines vacances à Ahuillé. Une rencontre avec les élus d'Ahuillé est prévue le 27 janvier 2021.

- Un article sur les projets de la commune devrait paraître dans le magazine Départemental écléRAJ de mars, à destination des professionnels de la jeunesse et des élus (réseau jeunesse); il s'agit de faire la promotion du service jeunesse de Montigné.

Services civiques

- L'équipe municipale tient à remercier et féliciter le personnel et les jeunes du service civique pour leur soutien aux enseignants et aux enfants dans la gestion de la crise sanitaire. Entre la Toussaint et les vacances de Noël, ce sont plus de 100 enfants qui ont fréquenté le restaurant scolaire et la salle communale pour déjeuner.
- Les jeunes du service civique accompagneront la mise en place de la matinée citoyenne.

Restaurant scolaire

- Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place.
- Le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire a augmenté.
- Un devis d'un montant de 108,00 € pour l'achat de 100 ramequins en verre afin de remplacer les barquettes en plastique fourni par le restaurant municipal de Cossé-le-Vivien a été accepté. Il entre dans la démarche du développement durable.

RAM

- Les animations reprendront à compter du jeudi 28 janvier 2021 :
☞ Matin : animation
☞ Après-midi : RDV avec les familles
- Il a été posé la question sur le règlement des assistantes maternelles par rapport à la COVID.

Subvention sorties scolaires

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention de l'école Pablo Picasso a été formulée pour un projet pédagogique « Art et émotions » à Angers. Le montant de la facture est de 437,90 €. Une subvention de 25% du montant de la facture pourrait être allouée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de verser une subvention à l'école Pablo Picasso de 25% du montant de la facture de 437,90 €, soit 109,48 € pour le projet pédagogique « Art et émotions ».

Questions diverses

Une animation est prévue avec la Maison de l'Europe pour le centre de Loisirs.
Un devis de 180,00 € est présenté et validé. Une participation supplémentaire de 4 € sera demandée aux familles.

4- TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Point sur le nombre de parcelles restantes et adressage du nouveau lotissement

Il reste 2 parcelles à vendre (N°13 et 27).

L'adressage du nouveau lotissement est le suivant :

- Rue du Coudray
- Impasse du Puits Toutain.

Adressage cadastral (Acropole)

Des erreurs d'adressage ont été constatées au cadastre. Une équipe du Conseil Municipal va se mettre en place pour les corriger.

Aménagement de la Mairie (Devis placard et panneaux d'affichage Mairie)

- L'accueil de la Mairie sera aménagé d'un placard de rangement à la place de la cheminée. Des devis ont été demandés auprès d'entreprises pour la fourniture des matériaux.
- Les panneaux d'affichage de la Mairie ont besoin d'être changés. Des devis pour installer des panneaux sur pied à côté de la Mairie sont en cours.

Questions diverses

- Un arrêté de la circulation a été mis en place ainsi que des barrières aux abords du petit bois.
- Il a été constaté des chênes dangereux en cas de vent violent dans le bois : la commission étudiera ce problème.
- Risque attentat : des devis pour installer des plots en béton aux abords des écoles et de la salle de loisirs à prévoir.

5- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Compte-rendu de la commission communication des 21 décembre 2020 et 12 janvier 2021

- Réunions de relecture du journal communal.
- Maintien de l'impression de la même quantité de bulletins que les fois précédentes soit 570 exemplaires. Il est envisagé d'augmenter la commande pour la prochaine édition car de nouveaux habitants sont arrivés sur la commune. Il reste 17 bulletins non distribués. La suggestion de l'envoyer aux personnes de Montigné résidents en maison de retraite a été formulée. Ils sont actuellement 8 personnes.

Distribution du journal communal, du calendrier des manifestations et du guide communication

- La distribution a été effectuée par les membres de la commission communication les 16 et 17 janvier 2021 dans le bourg.
- Celle de la campagne a été effectuée les 18 et 19 janvier 2021, par les agents techniques.

Questions diverses

La commission communication profite de ce Conseil Municipal pour rappeler à tous les élus de penser à prendre des photos des événements ou actions sur la commune et préparer en amont des articles pour le prochain journal (retour des articles demandé pour mi-avril 2021 pour une impression du prochain journal début juin et distribution mi-juin).

➤ Le dossier du projet du panneau d'affichage lumineux est en cours. Il sera demandé de fournir tous les détails techniques. Le délai d'installation est d'1 mois ½. Les demandes de subventions vont être réalisées.

➤ Mme PLANCHENAUlt présente ensuite la feuille de route 2021 de la commission Vie Associative et Communication (voir annexe).

➤ Dates des prochaines réunions :

- ◇ Une réunion avec l'UDAL de l'Huisserie avait été programmée le 28 janvier 2021 à 20h00 pour les journées du patrimoine. Celle-ci a été reportée à une date ultérieure.
- ◇ Une commission extra-municipale cimetière est prévue le 17 février 2021 à 10h00 (aménagement du cimetière : fleurs...)
- ◇ Des dates des Commissions Communication et Vie Associative sont prévues les :
 - 12 ou 13 avril 2021
 - 01 ou 02 juin 2021

➤ Questions diverses :

Les Boucles de la Mayenne passeront le dimanche 30 mai 2021 par Montigné-le-Brillant. La caravane est prévue à 15h00 et le peloton à 16h00. La municipalité est à la recherche de volontaires pour assurer la sécurité.

6- LAVAL AGGLO

Une réunion a eu lieu le 11 janvier 2021 pour la commission loisirs. L'opération ticket commerçants enregistre 315 inscriptions de commerçants sur Laval Agglo.

7- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- M. Le Maire a rencontré M. Guillaume CHEVROLLIER, Sénateur de la Mayenne, à la Mairie le 08 janvier 2021. Mme Élisabeth DOISNEAU, également Sénatrice de la Mayenne, propose une visite de citoyens au Sénat (Élus et enfants).

- Il a été évoqué la possibilité de mettre à l'accueil de la Mairie un ordinateur à disposition du public pour des démarches administratives.

AGENDA

Dates des Conseils municipaux 2021 jusqu'à l'été :

- Semaine 8 : le 25/02/2021
- Semaine 13 : le 01/04/2021

- Semaine 18 : le 06/05/2021
- Semaine 23 : le 10/06/2021
- Semaine 28 : le 15/07/2021

Dates des commissions :

- Commissions finances : - mardi 02 février 2021 à 17h45 (mise en place du RIFSEEP)
- Jeudi 25 mars 2021 à 20h00 (préparation du budget)

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le Jeudi 25 février 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

Visé par le secrétaire,
de séance, **le 11 février 2021**

Le Maire,
11 février 2021

Transmis au Conseil Municipal
Le 11 février 2021